

Annexe 1 : Tableau d'exigences minimales de contrôle qualité

		Appareils passifs				Appareils actifs
		Mesures prises par un professionnel		Laboratoire		
Fréquence		Détecteur de traces alpha (Aucune analyse)	Chambre d'ionisation avec électret (À analyser)	Détecteurs de traces alpha ou Chambre d'ionisation avec électret - Lots de moins 20 unités	Détecteurs de traces alpha ou Chambre d'ionisation avec électret - Lots plus de 20 unités	AMC Utilisateur seulement
Élaborer un plan d'assurance qualité	<i>À l'application initiale et évaluer aux deux ans</i>	Oui	Oui	Oui	Oui	
Étalonner l'équipement	<i>Annuellement</i>		Lecteur de tension	Oui	Oui	Oui
Laboratoire ou blancs de terrain	<i>Maximum de 25 par mois</i>	5 %	5 %	5 %	Oui	
blancs de transport et de stockage	<i>Maximum de 25 par mois</i>	10 %	10 %	10 %		
Duplicatas	<i>Maximum de 25 par mois</i>	10 %	10 %	10 %		
Épreuves de rendement et contrôles à concentration de radon connue		Non	Lors de l'achat; Minimum de 3 ou 3 % des appareils achetés et ensuite Minimum de 3; Maximum de 36 De 3 % des mesures effectués par année	Non	3 % par lot	
Vérification de références	<i>Hebdomadaire</i>		Oui	Pour les appareils E-Perm		
Contrôles croisés	<i>Annuellement</i>					6 mois après l'étalonnage annuel (point médian)

***Remarque : Un professionnel en mesure utilisant un détecteur d'ionisation avec électret provenant d'un laboratoire d'analyse devrait identifier la personne qui sera responsable des contrôles à concentration de radon connue et des duplicatas.**

